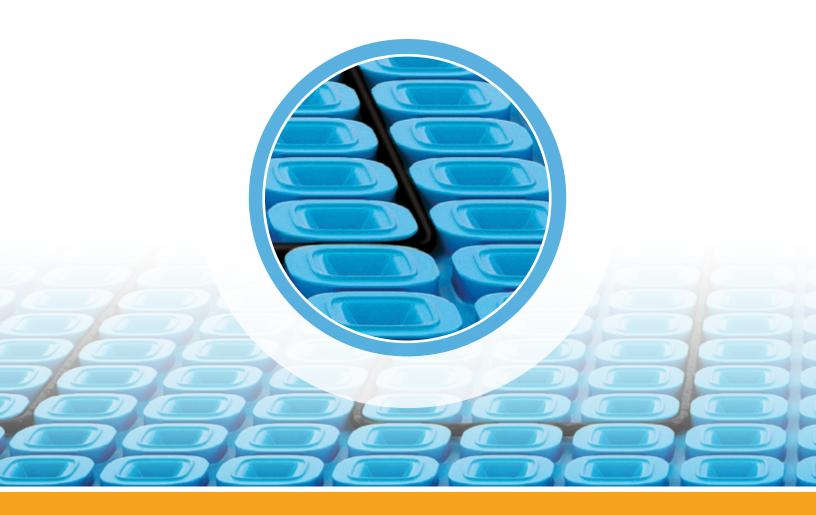
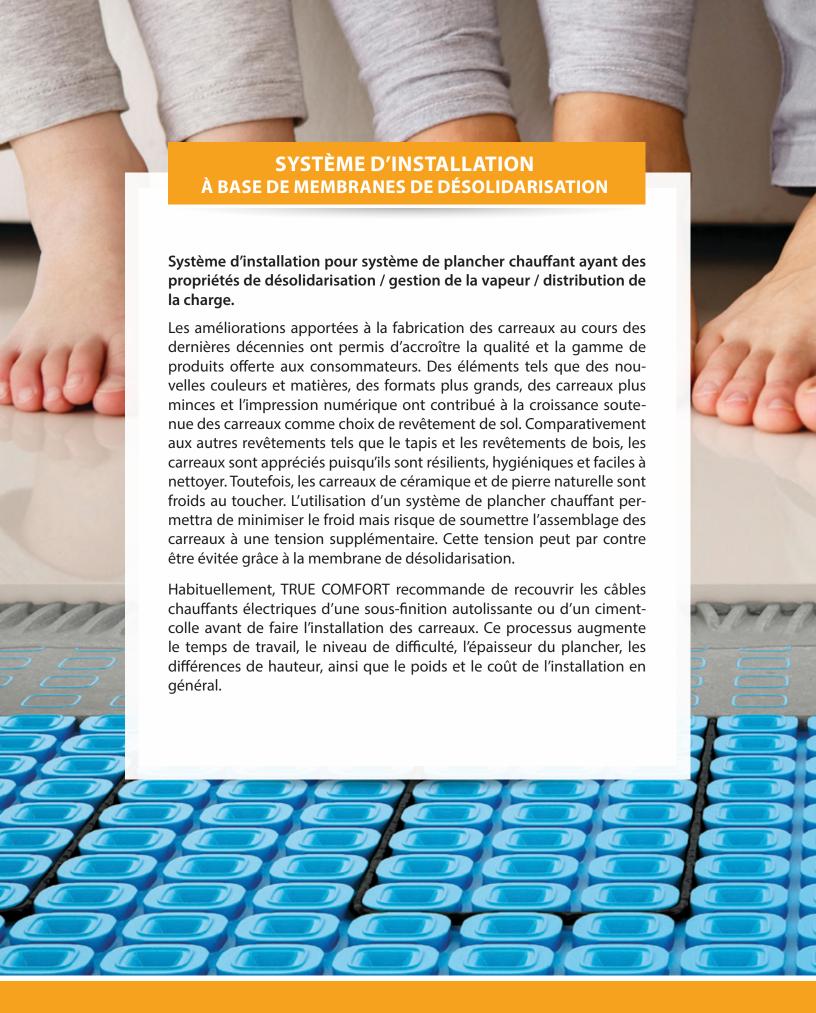
MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION

GUIDE D'INSTALLATION

SYSTÈME D'INSTALLATION À BASE DE MEMBRANES DE DÉSOLIDARISATION COMPATIBLE AVEC LE CÂBLE TRUE COMFORT







La membrane de désolidarisation brevetée réunit les avantages d'une membrane de désolidarisation et le confort d'un système de plancher chauffant électrique. La membrane peut être installée sur toute la surface du sousplancher en tant que membrane de désolidarisation et de pontage de fissures. Le Câble TRUE COMFORT est ensuite installé aux endroits où l'on désire avoir de la chaleur. Une fois le câble chauffant installé, procéder immédiatement à l'installation des carreaux.

La membrane de désolidarisation et de pontage de fissures en polypropylène est munie de crampons carrés arrondis. Ces crampons sont spécialement conçus pour y accueillir et tenir en place le Câble TRUE COMFORT. L'endos de la membrane est muni d'un matériel tissé en polypropylène qui assure une bonne adhérence entre le sous-plancher et la membrane.

AVANTAGES DE LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION



DÉSOLIDARIATION

La membrane de désolidarisation neutralise les mouvements longitudinaux entre le sous-plancher et les carreaux afin d'empêcher la fissuration des carreaux; il est ainsi possible d'installer un système de plancher chauffant même sur des supports problématiques tels que le bois et les supports fissurés mais stables.

GESTION DE LA VAPEUR



La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la création de poches d'air entre le sous-plancher et la membrane. L'excès d'humidité provenant du sous-plancher se frayera un chemin vers ces poches d'air et un cycle de vapeur sera créé. Ce cycle permettra d'équilibrer le contenu d'humidité du sous-plancher, ce qui aidera à protéger les carreaux de dommages potentiels et rendra possible l'installation d'un système de plancher chauffant même sur des supports qui ne sont pas complètement secs ou qui sont sensibles à l'humidité tels que les sous-planchers de bois, de béton et de gypse.

DISTRIBUTION DE LA CHARGE



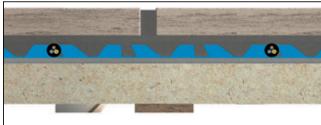
La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet de transmettre uniformément la charge du revêtement de sol au sous-plancher. Chaque crampon carré arrondi possède une cavité centrale de la forme d'une pyramide inversée. Lorsqu'elle est remplie de ciment-colle, cette pyramide inversée devient une structure incompressible. Ces cavités agissent comme des piliers dans la structure de soutien.

Le Câble TRUE COMFORT doit être installé par un installateur qualifié conformément à ce guide ET aux codes local et national. TOUS les branchements électriques doivent être effectués par un électricien certifié conformément aux codes local et national.

LES AVANTAGES

DES SYSTÈMES DE PLANCHERS CHAUFFANTS SONT CONNUS DEPUIS LONGTEMPS MAIS LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION VIENT CHANGER LES RÈGLES DU JEU.







Grâce aux propriétés de désolidarisation et de pontage des fissures de la membrane, il est possible d'installer un système de plancher chauffant sur divers sous-planchers tels que le contreplaqué, le béton etc.

Avec sa faible hauteur de seulement 5,5 mm (1/4 po), la membrane de désolidarisation est la solution idéale pour les projets de rénovation où une transition est prévue entre le nouveau plancher et un plancher existant.

Le faible poids de la membrane fait d'elle le choix idéal pour les applications où la capacité de charge du sousplancher est limitée.

Grâce à une faible inertie thermique, les carreaux sont installés directement sur le câble chauffant. La chaleur sera transférée rapidement et efficacement vers les carreaux, offrant ainsi un confort plus rapide qu'une installation traditionnelle.

Une installation offrant une économie de temps et d'argent, jumelée à un système de plancher chauffant efficace et sécuritaire font de la membrane de désolidarisation un choix idéal.

La membrane de désolidarisation ne requiert aucun entretien une fois installée.

COUCHES D'UNE INSTALLATION AVEC LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION Carreaux de céramique, porcelaine ou pierre naturelle Ciments-colles modifiés (ANSI A118.11) ou non modi iés (ANSI 118.1) Membrane de désolidarisation Câble TRUE COMFORT Ciments-colles modifiés (ANSI A118.11) ou non modifiés (ANSI A118.11) ou non modifiés (ANSI 118.1) Sous-planchers de béton, contreplaqué, OSB, etc. Brevet américain No. U.S. 9,416,979 B2 / U.S. 8,176,694 B2 / U.S. 9,18,348 B2 / U.S. 9,518,746 B2 / + brevet déposé

TABLE DES MATIÈRES

06 INSTALLATION SUR UN SOUS-PLANCHER DE BOIS

Installation intérieure de carreaux de céramique ou pierre naturelle sur un sous-plancher solide en bois.

08 INSTALLATION SUR UN SOUS-PLANCHER DE BÉTON

Installation intérieure de carreaux de céramique ou pierre naturelle sur un sous-plancher solide en béton.

10 INSTALLATION SUR UNE SOUS-FINITION À BASE DE GYPSE

Installation intérieure de carreaux de céramique ou pierre naturelle sur une sous-finition solide à base gypse.

11 INSTALLATION SUR UN PLANCHER DE VINYLE EXISTANT

Installation intérieure de carreaux de céramique ou pierre naturelle sur un plancher solide recouvert de vinyle.

12 JOINTS D'EXPANSION

13 CONSIGNES D'INSTALLATION



SOUS-PLANCHER DE BOIS

CONSIDÉRATIONS ET DÉTAILS POUR UNE INSTALLATION SUR UN SOUS-PLANCHER DE BOIS

Le bois et ses dérivés sont couramment utilisés dans la construction. Tous les matériaux de bois sont sujets à des mouvements continus de dilatation, de contraction, de flexion et de déformation liés à la variation de l'humidité et à la charge appliquée. Ces mouvements peuvent être saisonniers ou peuvent être attribuables à un incident isolé, tel qu'un incident de plomberie, et auront lieu tout au long de la durée de vie de la structure.



LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION OFFRE UNE SOLUTION À CES DÉFIS.



DÉSOLIDARIATION

La membrane de désolidarisation neutralise les mouvements longitudinaux entre le sous-plancher et les carreaux afin d'empêcher la fissuration et le décollement des carreaux; il est ainsi possible d'installer un système de plancher chauffant même sur des supports de bois. La membrane de désolidarisation peut permettre d'éliminer le besoin de doubler le contreplaqué à moins d'une installation avec carreaux de pierre naturelle.



GESTION DE LA VAPEUR

Le bois est particulièrement sensible aux changements d'humidité dans son environnement. La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la création de poches d'air entre le sous-plancher et la membrane. Ces poches d'air créent un cycle de vapeur qui permet d'équilibrer le contenu d'humidité du sous-plancher, augmentant ainsi les propriétés mécaniques et structurales du sous-plancher de bois.



DISTRIBUTION DE LA CHARGE

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet de transmettre uniformément la charge du revêtement de sol au sous-plancher. Chaque crampon carré arrondi possède une cavité centrale de la forme d'une pyramide inversée. Lorsqu'elle est remplie de ciment-colle, cette pyramide inversée devient une structure incompressible. Ces cavités agissent comme des piliers dans la structure de soutien.

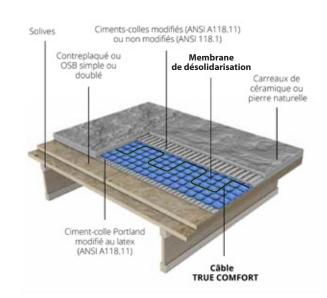
STRUCTURE DE BOIS

La membrane de désolidarisation est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés.

Le Câble TRUE COMFORT est ensuite installé dans les zone où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane.

Il n'est PAS nécessaire de couvrir le câble chauffant d'une sousfinition autolissante avant d'installer les carreaux, ce qui permet de faire des économies importantes en termes de matériaux, de temps et de coûts et d'alléger la structure du plancher.

Les carreaux peuvent être posés dès que le câble chauffant a été installé.



SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)				
Espacement des solives de plancher	Couche de contre- plaqué ou OSB	Type de carreau	Taille min. de carreau	Épaisseur min. du sous-plancher
16 po cc OSB ou contreplaqué	Simple	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	19/32 po 5/8 po nominal avec écart de 1/8 po
19,2 po cc OSB ou contreplaqué	Simple	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
24 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
16 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	19/32 po 5/8 po nominal avec écart de 1/8 po
19,2 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
24 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po

- Épaisseur minimale pour sous-finition supplémentaire 3/8 po ou 10 mm.
- · Sous-finition: APA C-C Plugged Exterior (à face obturée).
- Sous-finition supplémentaire requise pour des solives espacées de plus de 19,2 po pour tout type de carreau.
- · Sous-finition supplémentaire requise pour tout type de pierre naturelle peu importe l'espacement des solives.
- Sous-finition de 1/2 po (13 mm) ou moins : fixations espacées aux 4 po (102 mm) autour du périmètre et aux 6 po (152 mm) à l'intérieur.
- Sous-finition de plus de 1/2 po (13 mm) : fixations espacées aux 6 po (152 mm) autour du périmètre et aux 6 po (152 mm) à l'intérieur.

PROCÉDURE DE TEST : ASTM C627 : « MÉTHODE DE TEST STANDARD POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES D'INSTALLATION DE CARREAUX DE CÉRAMIQUE À L'AIDE D'UN TEST DE TYPE ROBINSON »				
No de rapport	Sous-plancher	Carreaux	Espacement de solives	Classement
TCNA-772-14	Béton	Porcelaine 12 po x 12 po	Non applicable	Extra lourd
TCNA-773-14	OSB/Contreplaqué	Porcelaine 12 po x 12 po	19,2 po	Extra lourd

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)		
Adhésif pour fixer la membrane de désolidarisation au sous-plancher	Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)	
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane de désolidarisation	Ciments-colles modifiés (ANSI A118.11) ou non modifiés (ANSI 118.1)	
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*	

^{*} Consulter le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)		
Fixation des carreaux	ANSI (108.5)	
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)	

JOINTS D'EXPANSION

La membrane de désolidarisation n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER

- Les panneaux de bois doivent être fixés adéquatement à la structure du cadre.
- Les panneaux de bois doivent être libres de poussière, de résidus, de cire, d'huile et de graisse.
- · Les panneaux de bois doivent être nivelés avant l'installation de la membrane de désolidarisation.
- Éliminer tous les clous, les vis, les fixations et les débris exposés.

SOUS-PLANCHER DE BÉTON

CONSIDÉRATIONS ET DÉTAILS POUR UNE INSTALLATION SUR UN SOUS-PLANCHER DE BÉTON

La dilatation et la contraction thermiques et tout autre mouvement entre la chape de béton et les carreaux soumettent la structure à une tension. Cette tension peut ultimement entraîner la fissuration et le décollement des carreaux.



LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION OFFRE UNE SOLUTION À CES DÉFIS.



DÉSOLIDARIATION

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la désolidarisation et le pontage des fissures dans la structure du plancher tout en tenant en place le système de plancher chauffant. La membrane de désolidarisation neutralise les mouvements longitudinaux entre le sous-plancher et les carreaux afin d'empêcher la fissuration des carreaux; il est ainsi possible d'installer un système de plancher chauffant même sur des chapes fissurées ou qui n'ont pas complètement terminé leur période de séchage.



GESTION DE LA VAPEUR

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la création de poches d'air entre le sous-plancher et la membrane. L'excès d'humidité provenant du sous-plancher se frayera un chemin vers ces poches d'air et un cycle de vapeur sera créé. Ce cycle permettra d'équilibrer le contenu d'humidité du sous-plancher, ce qui aidera à protéger les carreaux de dommages potentiels et rendra possible l'installation d'un système de plancher chauffant dès qu'on peut marcher sur la dalle de béton.



DISTRIBUTION DE LA CHARGE

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet de transmettre uniformément la charge du revêtement de sol au sous-plancher. Chaque crampon carré arrondi possède une cavité centrale de la forme d'une pyramide inversée. Lorsqu'elle est remplie de ciment-colle, cette pyramide inversée devient une structure incompressible. Ces cavités agissent comme des piliers dans la structure de soutien.

SOUS-PLANCHER DE BÉTON

La membrane de désolidarisation est la solution idéale pour l'installation de carreaux de céramique et pierre naturelle sur une dalle de béton même si celle-ci est fissurée ou n'a pas complètement terminée sa période de séchage.

La membrane de désolidarisation est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés. Le Câble TRUE COMFORT à est ensuite installé dans les zones où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane. Il n'est PAS nécessaire de couvrir le câble chauffant d'une sous-finition autolissante avant d'installer les carreaux, ce qui permet de faire des économies importantes en termes de matériaux, de temps et de coûts et d'alléger la structure du plancher. Les carreaux peuvent être posés dès que le câble chauffant a été installé.



L'installation de carreaux sur un sous-plancher de béton peut présenter divers défis.

Le tableau suivant illustre la différence de dilatation thermique entre le sous-plancher de béton et la surface recouverte de carreaux.

REVÊTEMENT DE SOL	RATIO DE DILATATION THERMIQUE
Céramique	6 fois la dilatation thermique du béton
Marbre	7 fois la dilatation thermique du béton
Granite	9 fois la dilatation thermique du béton

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS DE BÉTON		
Adhésif pour fixer la membrane de désolidarisation au sous-plancher	Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)	
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane de désolidarisation	Ciments-colles modifiés (ANSI A118.11) ou non modifiés (ANSI 118.1)	
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*	

^{*} Consulter le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS DE BÉTON		
Fixation des carreaux	ANSI (108.5)	
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)	

- · Le sous-plancher de béton doit être compact et solide.
- Si des fissures sont présentes dans la sous-plancher, celles-ci doivent présenter un mouvement longitudinal seulement (AUCUN MOUVEMENT VERTICAL).
- Les débris, la poussière, la cire, la graisse et les résidus d'huile doivent être éliminés ou érodés pour assurer une meilleure adhérence au ciment-colle.
- Carreaux d'une taille minimale de 2 po x 2 po (50 mm x 50 mm).

JOINTS D'EXPANSION

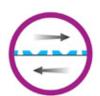
La membrane de désolidarisation n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

SOUS-FINITION À BASE DE GYPSE

LA MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION INSTALLÉE SUR UNE SOUS-FINITION À BASE DE GYPSE

La sous-finition à base de gypse présente de nombreux avantages mais aussi quelques défis. Le sulfate de calcium CaSO4 est une composante de la sous-finition à base de gypse qui, lorsqu'elle est en contact avec l'eau, peut entraîner la formation d'ettringite (hydrate de sulfate de calcium et d'aluminium), ce qui augmenterait le volume de la sous-finition. La sous-finition à base de gypse doit être imperméabilisée contre toute exposition à l'eau ou l'humidité pour la durée de vie de l'installation. Respecter les directives du fabricant de la sous-finition afin de bien préparer l'installation et l'application adéquate de l'apprêt avant de fixer la membrane de désolidarisation à la sous-finition à base de gypse. La sous-finition à base de gypse doit être appliquée à un sous-plancher structural (Sous-plancher de bois ou béton; pour plus d'information sur la préparation du sous-plancher, consulter les pages précédentes).

LA MEMBRANE TRUE COMFORT OFFRE UNE SOLUTION À CES DÉFIS.



DÉSOLIDARIATION

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la désolidarisation et l'isolation des fissures dans la structure du plancher tout en tenant en place le système de plancher chauffant. La membrane de désolidarisation neutralise les mouvements longitudinaux entre le sous-plancher et les carreaux afin d'empêcher la cassure et le décollement des carreaux, même sur une sous-finition de gypse.



GESTION DE LA VAPEUR

La conception brevetée de la membrane de désolidarisation permet la création de poches d'air entre le sous-plancher et la membrane. L'excès d'humidité provenant du sous-plancher se frayera un chemin vers ces poches d'air et un cycle de vapeur sera créé. Ce cycle permettra d'équilibrer le contenu d'humidité du sous-plancher, ce qui aidera à protéger les carreaux et le sous-plancher de dommages potentiels.



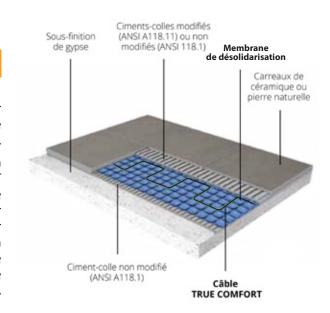
DISTRIBUTION DE LA CHARGE

La conception brevetée de la membranede désolidarisation permet de transmettre uniformément la charge du revêtement de sol au sous-plancher. Chaque crampon carré arrondi possède une cavité centrale de la forme d'une pyramide inversée. Lorsqu'elle est remplie de ciment-colle, cette pyramide inversée devient une structure incompressible. Ces cavités agissent comme des piliers dans la structure de soutien.

SOUS-FINITION DE GYPSE

La membrane de désolidarisation est la solution idéale pour l'installation de carreaux de céramique et pierre naturelle sur une sous-finition à base de gypse.

La membrane de désolidarisation est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés. Le Câble TRUE COMFORT est ensuite installé dans les zones où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane. Il n'est PAS nécessaire de couvrir le câble chauffant d'une sous-finition autolissante avant d'installer les carreaux, ce qui permet de faire des économies importantes en termes de matériaux, de temps et de coûts et d'alléger la structure du plancher. Les carreaux peuvent être posés dès que le câble chauffant a été installé.



PLANCHER EXISTANT RECOUVERT DE VINYLE

INSTALLATION INTÉRIEURE DE CARREAUX DE CÉRAMIQUE OU DE PIERRE NATURELLE SUR UN PLANCHER EXISTANT RECOUVERT DE VINYLE

Le revêtement de vinyle est une couche non structurale recouvrant un sous-plancher structural, généralement de bois ou de ciment. La préparation du sous-plancher et les détails d'installation sont identiques à ceux d'une application sans revêtement de vinyle.



CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES À PRENDRE LORS D'UNE INSTALLATION SUR UN PLANCHER EXISTANT RECOUVERT DE VINYLE

- Le vinyle doit adhérer à la surface entière et ne pas être coussiné.
- Une SEULE couche de vinyle doit être présente (les couches de vinyle multiples, si présentes, doivent être éliminées).
- Si de la mousse ou une sous-couche quelconque a été installée sous le vinyle, alors le vinyle devra être retiré complètement afin que la membrane de désolidarisation soit installée directement sur le sous-plancher.
- Le plancher de vinyle doit être libre de débris, de poussière, de graisse et de cire.
- Un revêtement de vinyle installé en pose libre ou adhéré partiellement n'est PAS permis lors de l'installation de la membrane de désolidarisation puisque ceci peut soumettre la structure du plancher à une certaine tension.
- Afin de fixer la membrane de désolidarisation au vinyle existant, utiliser un ciment-colle à prise rapide modifié au latex (ANSI A118.4 ou A118.15).
- La membrane de désolidarisation n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS RECOUVERT DE VINYLE EXISTANT		
Adhésif pour fixer la membrane de désolidarisation au sous-plancher	Ciment-colle à prise rapide modifié au latex (ANSI A118.4, ANSI A118.15)	
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane de désolidarisation	Ciments-colles modifiés (ANSI A118.11) ou non modifiés (ANSI 118.1)	
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*	

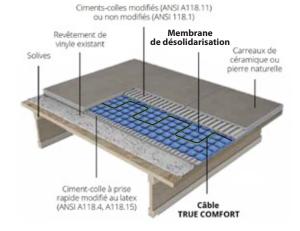
^{*} Consulter le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS RECOUVERT DE VINYLE EXISTANT		
Fixation des carreaux	ANSI (108.5)	
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)	

INSTALLATION SUR VINYLE EXISTANT

Carreaux d'une taille minimale de 2 po x 2 po (50 mm x 50 mm).

La membrane de désolidarisation n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.



JOINTS DE DILATATION/ EXPANSION

Toute structure de plancher recouverte d'un revêtement de carreaux est composée de divers matériaux, y compris les carreaux, le bois, les vis, le béton, le gypse, les adhésifs, les poutres, etc. Tous ces matériaux sont sujets à des mouvements continus de dilatation et de contraction liés à la variation de l'humidité et à la charge appliquée. Ces mouvements peuvent soumettre la structure à une certaine tension qui risque d'entraîner la fissuration ou le décollement des carreaux puisque ceuxci sont rigides et ne peuvent palier les mouvements.

Le joint de dilatation/expansion vise à absorber la tension que subit la structure en permettant un mouvement. La membrane de désolidarisation n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

EMPLACEMENT DU JOINT DE DILATATION/ EXPANSION

- Un joint doit être installé au périmètre complet de l'installation.
- Joint de surface : 16 pi 20 pi (4,9 m 6,1 m) dans les deux directions. Réduire la séparation de 25 % s'il est exposé directement aux rayons de soleil, au câble chauffant ou à l'humidité.
- Un joint de surface doit être installé près de tout élément structural (colonnes, poutres, escaliers, portes).
- Un joint de structure doit être installé lorsque deux différentes structures de soutien se rencontrent sous les carreaux ou la sous-finition.
- Les zones encadrées par les joints doivent être carrées ou rectangulaires et comprendre un ratio entre chaque dimension ne dépassant pas 1:1.5.



INSTALLATION

PRÉPARATION

- Avant de poser la membrane de désolidarisation, s'assurer que le support est porteur, compact, plat et libre d'éléments tels que l'huile, la graisse et la cire qui risque de compromettre une bonne adhérence.
- Avant de poser la membrane de désolidarisation, s'assurer que le support est conforme aux normes et aux codes du bâtiment local et national.
- En présence d'un support de bois, s'assurer que les panneaux soient correctement fixés.
- En présence d'un plancher recouvert de vinyle, s'assurer que la structure sous le vinyle est saine et adaptée à l'usage prévu, et vérifier que le vinyle est solidement fixé.
- En présence d'une sous-finition de gypse, vérifier que l'humidité est inférieure à 2%.

Ciment-colle requis pour fixer la membrane de désolidarisation au support : 50 lbs (22,70 kg) pour 80 pi² (9,3 m²) à l'aide d'une truelle carrée ou dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 10 mm).

PRÉPARATION



Tailler la membrane de désolidarisation et ajuster à sec de façon à couvrir tout le plancher.



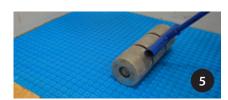
Étendre le ciment-colle approprié sur le sous-plancher avec le côté plat de la truelle pour le faire pénétrer dans le support.



Avec une truelle 1/4 po x 3/8 po x 1/4 po, faire des stries uniformes



Dérouler la membrane de désolidarisation sur le cimentcolle et appliquer une pression uniforme sur celle-ci à l'aide d'une truelle de bois.



Utiliser un rouleau de 75 lb sur la membrane de désolidarisation pour obtenir un transfert de ciment-colle de 100 %.



Vérifier l'encollage de la membrane de désolidarisation. En cas d'une adhérence partielle, augmenter la quantité de cimentcolle ou sa fluidité.



Poser la feuille suivante sans chevauchement. Aligner les crampons. Répéter les étapes précédentes.



Pour débuter l'installation du Câble TRUE COMFORT, couper la membrane de désolidarisation pour y insérer le joint mécanique et la partie de la liaison froide nécessaire.



Installer le câble selon le guide d'installation en s'assurant d'insérer le câble à un espacement n'excédant pas une puissance maximale de 15 watts/pied carré.



Pour terminer l'installation du câble, couper la membrane de désolidarisation pour y insérer la terminaison.



Installer la sonde de plancher entre 2 passes de câble.



AVERTISSEMENT: Le temps de séchage du ciment-colle joue un rôle déterminant dans le succès d'une installation avec membrane de désolidarisation. Respecter scrupuleusement le temps de cure recommandé par les fabricants de ciment-colles avant de faire le jointoiement des carreaux.

CÂBLE TRUE COMFORT



AVERTISSEMENT

Avant l'installation, l'utilisateur et/ou l'installateur doit lire, comprendre et respecter les instructions ci-dessous ainsi que le guide d'installation du Câble TRUE COMFORT.

- Si ces instructions ne sont pas respectées, la garantie sera considérée comme nulle et TRUE COMFORT n'aura aucun responsabilité.
- Les instructions suivantes doivent être respectées afin d'éviter des blessures et/ou dommages à la propriété.
- Le Câble TRUE COMFORT doit être installé par un personnel qualifié et tous les branchements électriques doivent être effectués par un électricien qualifié conformément aux normes et codes du bâtiment local ou national.
- Un circuit de chauffage dédié doit être utilisé pour alimenter le câble chauffant. Un disjoncteur dédié doit être clairement identifié et étiqueté sur le panneau électrique.
- Le câble chauffant doit être connecté à une installation de mise à la terre conformément aux normes et codes du bâtiment local ou national.
- Le câble chauffant ne doit pas être modifié d'une manière quelconque; si l'utilisateur ou l'installateur modifie le câble, la garantie sera considérée comme nulle et TRUE COMFORT n'aura aucune responsabilité.
- Ne jamais alimenter le câble lorsqu'il est encore enroulé sur la bobine; ceci pourrait endommager le câble et provoquer un incendie.
- La portion chauffante du câble incluant le joint à la liaison froide et la fin du câble doivent doit se retrouver entièrement sous le revêtement de sol.
- Utiliser uniquement le Câble TRUE COMFORT avec la membrane de désolidarisation.
- Se conformer obligatoirement aux normes suivantes: CANADA CAN/CSA-C22.2 No. 130-03 USA UL 1673 et ANSI/IFFF 515.1-2005
- Le thermostat doit être conforme aux normes suivantes : CANADA C22.2 No. 24-93 USA UL 873.
- Installer le câble chauffant de façon alternée à tous les 2 et 3 crampons carrés arrondis. En aucun cas la puissance ne doit dépasser 15 watts/pied carré. Un espacement du câble plus rapproché pourrait entraîner un dommage au câble et au revêtement de sol.
- Ne jamais utiliser un câble chauffant conçu pour 110V/120V avec une puissance de 208V/220V/240V.
- Ne jamais couper ou modifier le câble chauffant; ceci modifierait sa résistance et pourrait provoquer une surchauffe.
- Éviter de plier le câble chauffant avec un rayon de courbure inférieur à 0,5 po puisque ceci risque d'endommager la gaine et l'intégrité du câble.
- Ne jamais passer un câble chauffant sous les murs.
- La température minimale d'application du câble chauffant est de 5 °C (41 °F).

POSE DES CARREAUX



AVERTISSEMENT

Faire attention, lors de l'application de l'adhésif sur la membrane de désolidarisation, de ne pas endommager le câble chauffant avec la truelle plate/dentelée.

Ciment-colle requis pour fixer les carreaux à la membrane de désolidarisation :

50 lbs (22,70 kg) pour 40 pi² - 50 pi² (3,7 m² - 4,6 m²) à l'aide d'une truelle carrée ou dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 10 mm),

50 lbs (22,70 kg) pour 30 pi 2 - 40 pi 2 (2,8 m 2 – 3,7 m 2) à l'aide d'une truelle carrée ou dentelée de 1/2 po x 1/2 po (12,5 mm x 12,5 mm).



Les carreaux peuvent être posés dès que l'installation du câble chauffant est terminée. Utiliser le côté plat d'une truelle pour remplir avec du ciment-colle les cavités de la membrane. Ajouter davantage de ce même ciment-colle à l'aide d'une truelle dentelée selon la taille du carreau. Du ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non modifié (ANSI 118.1) peut être utilisé pour poser les carreaux (consulter le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage adéquat pour votre installation).



Appliquer du ciment-colle au dos des carreaux à l'aide d'une truelle dentelée puis les installer dans la couche de ciment-colle préalablement appliquée sur la membrane. Retirer et vérifier certains carreaux occasionnellement afin de confirmer une adhérence complète.



Poser attentivement les carreaux sur la couche de ciment-colle. Si une couche sèche s'est formée sur le ciment-colle, retirer et appliquer de nouveau. Une fois la pose des carreaux terminée, répéter tous les tests et inscrire les valeurs obtenues dans la carte de garantie.



AVERTISSEMENT

L'adhérence complète peut dépendre de la consistance du ciment-colle, de l'angle d'inclinaison de la truelle et de la planéité du support. Si vous ne parvenez pas à assurer une adhérence complète, retirer le carreau et appliquer de nouveau du ciment-colle en portant attention à la consistance du ciment-colle et à son application. Dans le cas des carreaux d'une grandeur de 12 po x 12 po ou plus grand, il est recommandé d'utiliser la technique du double encollage pour poser les carreaux.

